



FOYER
LES COLVERTS
pour prendre son envol

SERVICE RÉSIDENTIEL GÉNÉRAL

Rue de la Vieille Croix, 11
5020 Malonne

Rapport d'activité 2021

PREAMBULE

Ce rapport s'axe dans la continuité et la poursuite de nos missions en lien avec l'évolution des mesures gouvernementales. Depuis 2020, celles-ci ont amenées à une adaptation tout au long de l'année.

Pour rappel, les actions menées dans ce cadre aux Colverts sont toujours réfléchies, élaborées au travers des 5 axes suivants :

- **L'axe de la communication** = maîtriser ses propres angoisses et bien communiquer avec ses collaborateurs de manière à les rassurer et à continuer à exercer nos missions avec un encadrement adapté. S'assurer de la bonne communication à transmettre quand il le faut à l'ensemble du personnel, aux bénéficiaires et à leurs familles.
- **L'axe de la logistique** = anticiper pour pouvoir faire bénéficier à tous de matériel, de protection, de mesures adaptées, rassurantes, réalistes.
- **L'axe de la coordination** = permettre de continuer à suivre les jeunes qui nous sont confiées qu'elles soient en intra ou en extra-muros, poursuivre la réflexion pour chacune des situations car les difficultés familiales et autres existent toujours et ce, malgré la crise sanitaire, il faut continuer à les gérer du mieux que nous le pouvons, avec les moyens à disposition, les demandes de retour des jeunes dans l'intérêt de la santé mentale de toutes et éviter les risques liés aux fugues, aux sorties non autorisées, continuer à avancer dans les rapports, les PEI ...
- **L'axe de la réactivité collective** = réagir rapidement aux événements en y intégrant le mieux possible l'ensemble du collectif et déployer des actions et mesures réfléchies et adéquates portées par tous (chambre de confinement, retour dans le groupe, sorties extérieures supprimées, port du masque, admission ...).
- **L'axe de la créativité collective** = permettre à chacun d'être créatifs dans l'exercice de sa fonction au quotidien, sortir de sa zone de confort en développant de nouvelles manières de faire collectives tout en préservant la poursuite de nos missions dans les nouvelles conditions imposées par la crise sanitaire.

TYPE D'ACTIVITES

Le Foyer « Les Colverts » est un **Service Résidentiel Général (SRG)** spécialisé de l'Aide à la Jeunesse, agréé pour 15 adolescentes en difficulté de 14 à 18 ans et jusqu'à 20 ans pour les jeunes majeures demandeuses.

PROJET EDUCATIF DU SERVICE

Nous remplissons les missions d'un **SRG** (Arrêté du 5 décembre 2018 du GCF relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services résidentiels généraux – MB 11 janvier 2019) :

Nous avons pour missions :

1° A titre principal, d'organiser l'accueil collectif et l'éducation d'enfants qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu de vie (**prise en charge résidentielle**) ;

2° A titre complémentaire, à l'issue de la mission visée au 1°, d'assurer la supervision ainsi que l'encadrement éducatif et social d'enfants qui vivent en résidence autonome (**suivi en kot supervisé**) ;

3° A titre complémentaire, à l'issue de la mission visée au 1°, mettre en œuvre des programmes d'aide en vue de la réinsertion des enfants dans leur milieu de vie (**suivi de réinsertion familiale**) ;

4° A titre complémentaire, d'apporter une aide dans leur milieu de vie aux parents et à la fratrie de l'enfant hébergé dans le service.

A titre exceptionnel, les missions visées à l'alinéa 1er, 2° et 3°, peuvent être assurées par le service sans l'accueil préalable visé à l'alinéa 1er, 1°, à raison d'un mandat sur quinze.

Nos objectifs sont les suivants :

- **Etre en lien** avec la jeune, installer avec elle un **climat de confiance** et de **respect mutuel**.
- **Observer et tenter de comprendre la dynamique** dans laquelle se trouve la jeune tant dans son système familial que dans ses rapports sociaux, et de cette manière **permettre à la jeune elle-même d'approcher sa réalité personnelle et familiale**.
- **Offrir un lieu de vie chaleureux, sécurisant et structurant** permettant à la jeune, dans la mesure du possible, de déposer ses valises pour un temps. Le temps de comprendre ce qu'elle vit, ce qu'elle veut ou ne veut plus, ce qu'elle attend des adultes.
- **Aider la jeune fille à grandir** dans le sens d'une prise d'indépendance et de responsabilités en lien avec son projet personnel. L'amener à **s'ouvrir au monde extérieur**, se créer un réseau social et y trouver sa place.

- Aider la jeune fille à retrouver une image positive d'elle-même ; **reprendre confiance en elle.**

POPULATION VISEE

Nous accueillons en résidentiel et accompagnons-en non résidentiel :

- Des jeunes filles présentant des troubles du comportement, relationnels, scolaires, psychologiques ... ;
- Des jeunes au vécu douloureux : la maltraitance physique et psychologique – négligence – abus sexuels – en décrochage scolaire – en voie de désaffiliation ... ;
- Des jeunes venant de leur famille, d'I.P.P.J., de centres pédopsychiatriques, d'autres services de l'Aide à la Jeunesse, de familles d'accueil, de centres d'observation, des jeunes issus de tous milieux socioculturels ...
- Nous demandons aux jeunes filles de s'inscrire dans un projet scolaire/formatif ou à défaut, dans un projet dans lequel elle se mobilise dans la durée. Afin de l'aider dans la réalisation de celui-ci, le projet « l'Accroche » a été mis en place.

Nous n'accueillons pas :

- de jeunes mères avec enfants.
- de jeunes souffrant de déficience grave de l'intelligence.
- de jeunes présentant un handicap physique nécessitant une infrastructure particulière.
- de jeunes souffrant de troubles psychiatriques importants et dont la dangerosité pour elle-même et le groupe de jeunes est avérée, nécessitant une prise en charge spécifique.
- de jeunes vivant une problématique de délinquance et/ou de toxicomanie avérée, nécessitant une prise en charge spécifique.

Chacune des prises en charge qui nous est proposée fait l'objet d'une analyse pluridisciplinaire axée sur les objectifs demandés dans le cadre du mandat en lien avec les moyens, outils dont nous disposons.

Nous prenons également en compte l'équilibre du groupe actuel de jeunes qui nous est confié.

Tout refus de prise en charge est argumenté et notifié à l'instance mandante et à l'inspection pédagogique par le directeur du service.

NOS FORCES :

- Collaboration
- Cohérence
- Communication
- Respect
- Participation



MOYENS MIS EN OEUVRE

Il s'agit pour nous d'apporter à l'adolescente - surtout - et à sa famille dans les limites du mandat, un soutien particulier et individuel dans une période de crise, de souffrance, de conflits.

Il est donc important de permettre à la jeune fille de prendre temporairement du recul, de parler de son vécu, de ses sentiments, de retrouver une certaine sérénité pour ensuite mieux assumer ses responsabilités.

La jeune est accueillie dans un milieu structuré, exigeant, chaleureux et entourée d'une équipe expérimentée et stable qui va créer avec elle et soutenir un projet individuel social - familial - scolaire ...

Quant aux parents, lorsque la collaboration est possible, le service leur permet de trouver une écoute attentive, d'être épaulés un temps dans leur rôle éducatif.

Notre rôle est aussi d'édicter les lois, les règles, les droits, les devoirs et de témoigner de valeurs comme : la liberté - la solidarité - la justice - le respect de soi et des autres ...

L'action de l'équipe éducative (pluridisciplinaire) a pour objet de préparer un retour en famille suivant le projet des intéressées, ou d'assurer une guidance éducative des jeunes en kot et un accompagnement des jeunes majeures qui demandent une prolongation d'aide jusqu'à 20 ans au plus tard.

Jamais l'équipe ne se substitue à la famille. Elle considère le placement comme une période transitoire stimulant le jeune à prendre son envol.

Principaux outils actuels :

✓ Concernant l'équipe :

- La « **cohérence** » de l'action de l'équipe,
- La **collaboration étroite et participative** avec les familles,
- La **supervision** d'études de cas, la supervision d'équipe,
- L'**équipe pédagogique** comme **instance de décision pédagogique et éducative**,
- La **réunion** quotidienne **de coordination**,
- L'utilisation **d'outils et de références** (PEI, analyse systémique, génogramme, sculpting, grille d'observation et d'évaluation (autonomie), ...),
- La **formation continue** des membres de l'équipe,
- L'**évaluation individuelle** ou commune **régulière** (séminaire, intervision, conseil éducatif...),
- Le passage correct des informations via une plateforme web de gestion des données pédagogiques et sociales (**Plat-com**),
- Le **kot de transition**, pour des filles fragiles ou en crise qui souhaitent faire un essai en kot.
- Le **projet « l'accroche »** - travail d'accompagnement sur la problématique de désaffiliation multiple chez les jeunes qui nous sont confiées.
- Le **travail en réseau** avec différents intervenants et secteurs (SAJ, SPJ, écoles, hôpitaux, SYPA, Aviq, santé mentale, enseignement ...),
- Les **nombreuses collaborations** (centre de guidance, PMS, cabinet médical, psychologues, AMO ...).

✓ Concernant les filles :

- L'**écoute, dialogue, négociation, participation** ...,
- La **prise en charge journalière** de filles déscolarisées et en désaffiliation multiple (projet « l'accroche »),
- Les **réunions de groupe** sur l'organisation et la structure du service,
- Les réunions de **dynamique de groupe** : lieu de parole des filles,
- Les **séjours de vacances** et **camps** organisés par l'équipe et en individuel par des organismes

extérieurs.

- La vie quotidienne orientée vers la **prise d'indépendance**,
- **Le respect des convictions philosophiques et religieuses** (pluralisme).
- **Le travail en réseau** avec différents intervenants et secteurs (SAJ, SPJ, écoles, hôpitaux, SYPA, Aviq, santé mentale, enseignement ...).
- **Les nombreuses collaborations** (service de santé mentale, PMS, hôpitaux, cabinet médical, psychologues, AMO ...).

PERSONNEL D'ENCADREMENT

En 2021, ce sont 20 personnes qui ont composé le service pour un équivalent 11,75 temps plein sur l'année (38 heures par semaine). Ceci, comprenant les personnes remplacées ainsi que les renforcements prévus par le pouvoir subsidiant.

A savoir :

Une économiste - une technicienne de surface - un ouvrier d'entretien et une équipe pédagogique mixte et pluridisciplinaire composée de 14 éducateurs, d'une coordinatrice, d'une coordinatrice pédagogique, d'une assistante sociale, d'une psychologue et d'un directeur.

FORMATION DU PERSONNEL

Formation des coordinateurs et direction en management situationnel via le DRAN.

Intervision coordinateur organisée par Synergie formation.

Intervision d'équipe effectuée par M. Blairon (RTA).

Formations d'équipe effectuée sur l'ennéagramme (1^{ère} journée).

Formations individuelles réalisées sur des thématiques différentes.

Formation AAJ obligatoire pour les nouveaux travailleurs.

FÉDÉRATION ET REPRÉSENTATION EXTERIEURE DU SERVICE :

- Le service est affilié à la fédération patronale **FESAP** (anciennement G.A.A.J. (Groupement Aide à la Jeunesse), représenté par notre directeur. Par ailleurs, ce dernier y est membre du comité intersectoriel AAJ et exerce le mandat de vice-président au comité de gestion du fonds Old Timer.
- Le service est également membre de **l'asbl SYPA (Synergie et Participation)**, qui réunit les directeurs des services d'Aide à la Jeunesse de l'arrondissement judiciaire de Namur-Dinant – division Namur. Lieu d'échanges, de partages et de débats, SYPA est à la fois une ressource et un levier, connue et reconnue comme une interlocutrice privilégiée vis-à-vis des Juges, Parquets, SAJ, SPJ et CAAJ, ainsi que par les différentes instances de l'Aide à la Jeunesse.

Pour rappel, c'est une spécificité de l'arrondissement namurois. Aujourd'hui, SYPA réunit 32 services (30 privés et 2 publics). L'ASBL se diversifie et s'agrandit prenant dès lors une place maintenant incontournable dans le secteur.

L'asbl a créé plusieurs groupes de travail composés de membres de nos équipes sur des thématiques diversifiées en lien avec son objet social.

Certains membres de l'équipe des Colverts en font partie :

Notre coordinatrice représente notre service au sein des labo logement/ISP, groupes de travail portés par les services AMO namurois.

Notre économiste est membre du groupe « économiste/secrétaire ».

Notre directeur y exerce la fonction de vice-président.

Pour rappel, le premier président de SYPA en 1989 fut Monsieur Jacques Deguelle, ancien et premier président du Conseil d'Administration des Colverts.

- Notre directeur fait également partie du groupe **DRAN** (Directions résidentielles de l'arrondissement namurois). C'est un groupe uniquement constitué par l'ensemble des directions résidentielles de l'arrondissement judiciaire Namur-Dinant – Division Namur qui se réunissent tous les trimestres pour échanger sur leurs pratiques spécifiques.

Plusieurs groupes ont émergés du DRAN comme :

- **le CRAN** qui regroupe l'ensemble des coordinateurs des services résidentiels, membres du DRAN (notre coordinatrice en fait partie).

- **l'ASRAN** qui regroupe l'ensemble des assistants sociaux des services résidentiels, membres du DRAN (notre assistante sociale en fait partie).

- Le service est aussi membre de **l'ASBL A.R.C.S. (association de recherche et de coordination sociales)** représenté par notre directeur qui y exerce la fonction de Trésorier.
Fondée en 1989, l'A.R.C.S. est une association qui regroupe une soixantaine de directeurs/trices de services des secteurs de la SCP 319.02.
Ses objectifs, comme son nom l'indique, sont multiples et très diversifiés.
L'ARCS se veut avant tout un espace convivial d'échanges d'expérience sur l'évolution du secteur de l'aide spécialisée et qui permet notamment à ses membres de dépasser les clivages philosophiques, politiques, corporatistes...
Elle vise à promouvoir la qualité du travail dans les services qui nous occupent en suscitant des rencontres, écrits, débats, partages d'informations et de connaissances.
De plus, l'Arcs s'intéresse particulièrement à la fonction de direction et propose des rencontres et des formations étroitement liées à l'exercice de cette profession difficile et plein d'exigences.
- Le service est membre du **Comité de concertation intra-sectorielle de Namur (nouvel organe de concertation – Décret du 18 janvier 2018)** et représenté par notre coordinatrice comme membre effectif et notre coordinatrice pédagogique, comme membre suppléant.

- Et pour terminer, l'ASBL « Foyer les Colverts » est membre personne morale de l'**ASBL Plat-com**.

L'asbl Plat-com a créé une plateforme web collaborative, centrée sur la communication d'équipe que nous utilisons depuis le 1^{er} février 2017.

Notre directeur exerce la fonction de trésorier et est également un des membres fondateurs de l'ASBL.

SÉJOURS, CAMPS, STAGES QUE NOUS AVONS PROPOSÉS À NOS RÉSIDENTES :

• Article 27

Article 27 est une asbl ayant pour mission la sensibilisation et l'accessibilité à des activités culturelles à un public vivant une situation sociale et/ou économique difficile.

Quelles sont les activités proposées par l'article 27 et comment cela fonctionne-t-il ?

Elle agit sur le coût de l'offre via un ticket modérateur valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics.

Depuis plusieurs années, nous permettons à nos jeunes d'avoir accès à ce service.

• Activités diverses (certaines ont dû être adaptées suite aux mesures sanitaires)

- ✓ Walibi
- ✓ Cinéma
- ✓ Piscine
- ✓ Parcours accrobranches à Aventure Parc Wavre offert par les AG insurance
- ✓ Rencontre de Kev Adams (humoriste) organisée par le festival international du film de comédie de Liège.
- ✓ Festival du cirque de Namur offert par le SHOPR.
- ✓ Téléphérique et citadelle de Namur
- ✓ Manège équestre et hippothérapie
- ✓ Parc de trampolines à Sambreville
- ✓ Foire de Namur
- ✓ Visite de l'Abbaye de Villers-la-Ville
- ✓ Attractions foraines à Gembloux
- ✓ Cadeaux de Saint-Nicolas
- ✓ Fête de Pâques
- ✓ Barbecue avec l'ensemble des jeunes et l'équipe des Colverts
- ✓ Fêtes d'anniversaire des jeunes
- ✓ Trousseau offert aux jeunes qui vivent en logement autonome par le collectif Bruxelles Elles
- ✓ Projection d'un film plus débat « avec ou sans pop-corn »
- ✓ Activités proposées par Oxybulle ASBL
- ✓ Activités intergénérationnelles proposées par l'ASBL Peluche
- ✓ Activités nautiques, accrobranches et parcours en container organisées par 3 Pommes.

Chaque vacance scolaire, les mardis et jeudis sont réservés aux activités obligatoires du service durant lesquelles, jeunes et adultes sortent du service, du contexte institutionnel, pour vivre différentes aventures diversifiées qu'elles soient culturelles, sportives

• Camp et stages

Deux camps ont pu être organisés durant les vacances de l'été 2021. Le premier en juillet s'est déroulé en France dans un gîte en Baie de Somme. Le second a eu lieu en Aout à Rochehaut. Ceux-ci ont permis d'organiser sur place des activités culturelles, sportives et récréatives.

- **Les activités proposées par nos différents partenaires**

Le Rotary de Profondeville, 3 Pommes, Plumes ASBL, Oxybulle ASBL, Arc-en-ciel ASBL, Bruxelles Elles, la confrérie de la Gribousine.



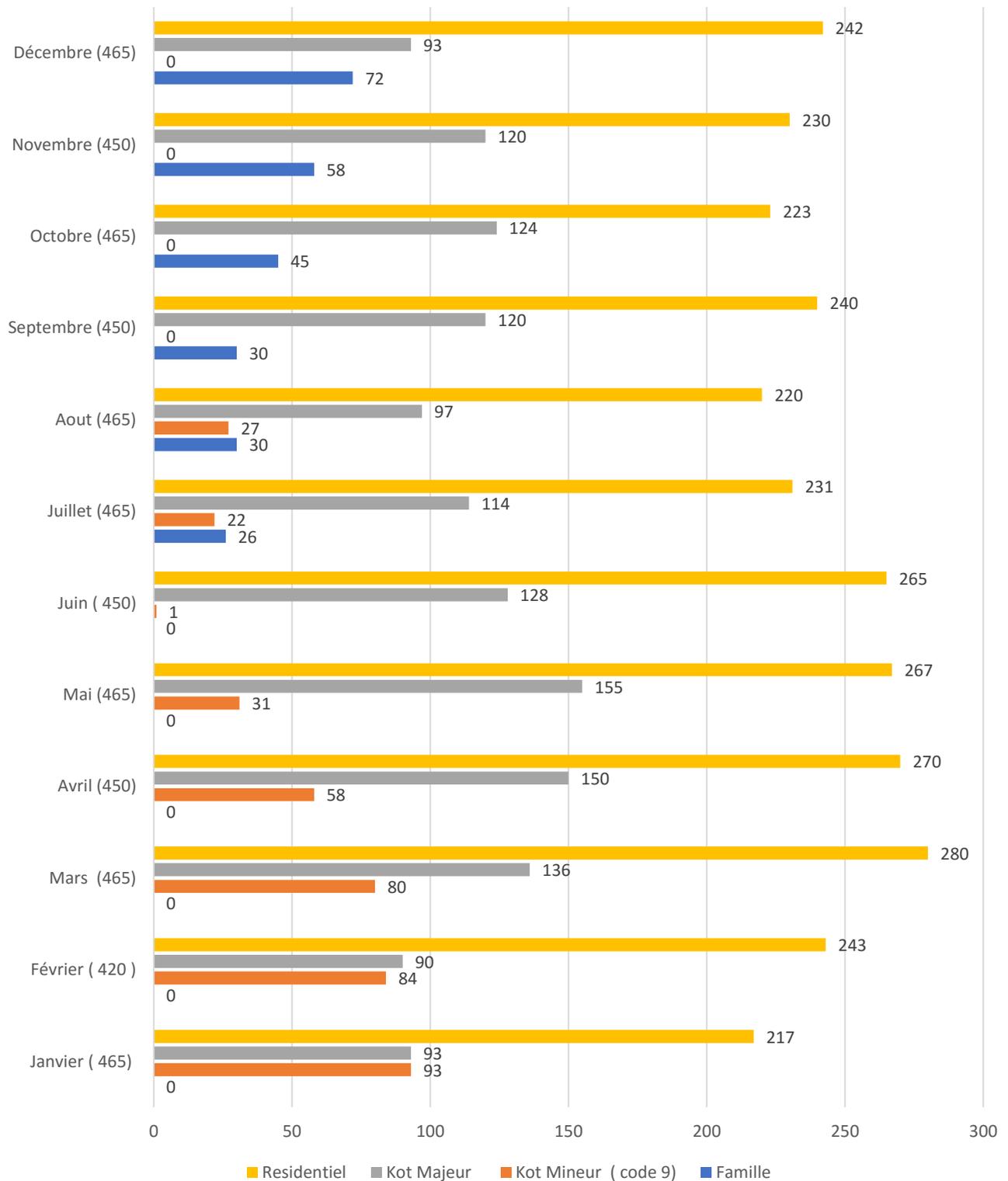
QUELQUES CHIFFRES :

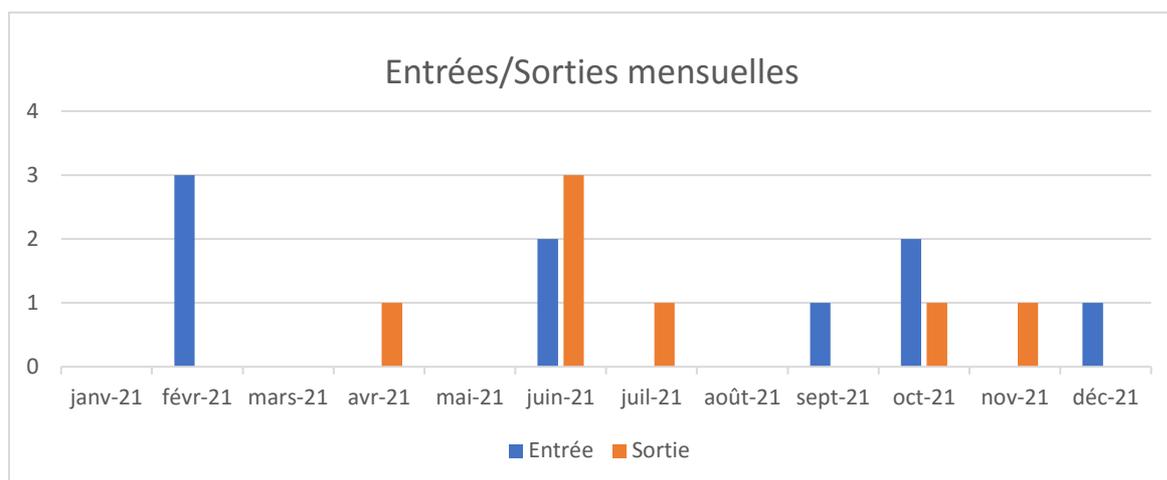
Lors de cette année 2021, le **taux d'occupation** est de **5005 journées sur 5475** ce qui représente **91.42%** (soit 352 journées de moins qu'en 2020, réparties tout au long de l'année), ce répartissant comme suit :

2928 journées en résidentiel soit **52,50 %** du nombre de journées sur l'année.

2077 journées en non résidentiel soit **41.50 %** du nombre de journées sur l'année.

Nbre de journée par mois par type de mandat et pour 15 prises en charges Année 2021





Durant l'année 2021, vous pouvez remarquer de nombreuses entrées (9) et sorties (7) tout au long de l'année. Celles-ci sont liées aux jeunes filles accueillies, au mandat émanant des autorités mandantes du secteur de l'aide à la Jeunesse ainsi qu'au regard de la législation en vigueur en matière de majorité légale en Belgique.

Ces nombreuses entrées et sortie sont la poursuite du constat fait depuis plusieurs années, à savoir : la fin de guidance de jeunes majeures ayant prolongé leur accompagnement, de la complexité des situations prises en charge ne permettant pas à la jeune fille de s'installer ni de s'intégrer dans un projet aux Colverts, de jeunes ayant atteint leur majorité ne souhaitant pas de prolongation mais également à la suite de réintégration au sein de leur famille (mandat de 2 X 6 mois maximum par situation).

Tout au long de l'année 2021, le taux d'occupation a beaucoup fluctué. De fait, si durant 5 mois il y a eu une surcapacité (de 16 prises en charge), sur une période de 4 mois, il y a eu baisse des prises en charge sur les 15 prévues initialement. Ceci s'expliquant quant à des demandes de prises en charge qui n'aboutissent pas à la suite du refus des parents et/ou du jeune dans la mesure de placement proposée dans le cadre du SAJ-SPJ.

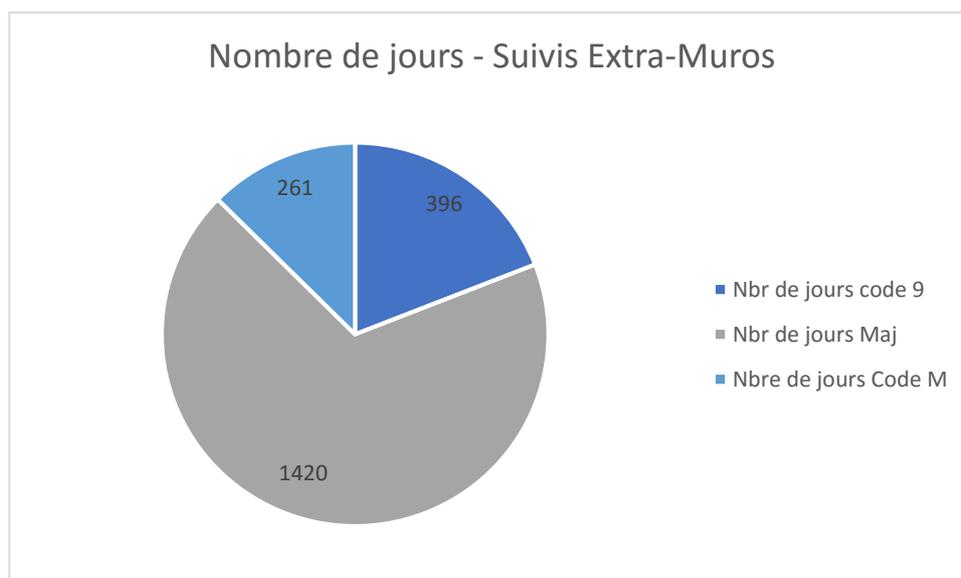
Ce nombre important d'entrées et sorties a eu un impact considérable sur le groupe de jeunes mais aussi sur l'équipe éducative. La dynamique du groupe s'est constamment modifiée sans vraiment permettre à celle-ci de s'apaiser.

La moitié de l'année de 2021 a été marquée par la prise en charge de jeunes manifestant de nombreuses crises liées à leurs situations complexes et problématiques aiguës, nuisant à la dynamique du groupe des jeunes mais également au bon déroulement de la prise en charge par le personnel éducatif. Le travail collaboratif avec les autorités mandante concernées a été important, menant malheureusement à plusieurs fins de prise en charge s'étalant jusque début 2022.

Au niveau des suivis extra muros :

Notre service a connu une augmentation de l'aide résidentielle, qui est notre mission prioritaire, de 6.78% par rapport à l'année 2020. Contrastant avec l'aide non-résidentielle qui a, elle, baissé de 13.48%.

En 2021, l'aide non-résidentielle apportée par notre service représente **41.50%** de notre prise en charge répartie comme suit :



Les suivis extra-muros pour majeure baisse de 473 jours par rapport aux chiffres de 2020 et représentent **68,37 %** des prises en charge non-résidentielle de l'année. Ceci démontre encore une année de plus, l'importance du lien créé par l'équipe pédagogique avec les jeunes qui nous sont confiées et qui perdure, au-delà de la majorité légale pour certaines d'entre elles.

Les suivis extra-muros pour mineures (code 9) quant à eux, enregistrent une baisse de 293 jours par rapport à l'année 2020 et représentent **19,06 %** des prises en charge non-résidentielles de 2021.

Cependant, le suivi en réinsertion familiale augmente fortement par rapport à 2020 de 241 jours et représente **12,57 %** des prises en charge non-résidentielles de l'année.

Concernant le **kot de transition**, il a été occupé **7 mois sur 12 en 2021**. Son utilité pédagogique pour les jeunes filles que nous estimons plus fragilisées que d'autres à vivre en kot supervisé se démontre notamment encore une fois cette année même si l'occupation est en diminution depuis les deux dernières années.

Les chiffres mêmes s'ils sont en baisse se veulent rassurant et inscrivent le kot de transition comme un outil d'expérimentation du projet éducatif des Colverts qui rencontre indéniablement les besoins des jeunes et les missions du service même si 2018, n'a pas été une bonne année en termes d'occupation (occupé 2 mois sur 12).

2021 reste une année correcte en termes d'occupation du kot de transition.

Pour rappel, l'occupation du kot reste très aléatoire et dépend de l'âge des jeunes filles que nous accueillons et sur lesquelles nous n'avons aucune prise ainsi que du projet du jeune (kot, réinsertion familiale ...).

HEURES D'OUVERTURE

La maison est ouverte 365 jours par an, 24 heures sur 24 heures.

Une permanence administrative est assurée de 9 à 17 heures du lundi au vendredi.

Nous travaillons en priorité (circulaire des espaces réservés) avec les mandants de Namur, SAJ (7 prises en charge) et SPJ (5 prises en charge), le SPJ de Dinant (2 prises en charge) et le SPJ de Charleroi (1 prise en charge).

INFRASTRUCTURE

Locataire d'une habitation à MALONNE, en bord de Sambre, nous disposons d'une maison coquette, tout fraîchement rénovée (2018-2019) et d'une nouvelle construction en extension de la villa, datant de 2005.

Celle-ci abrite les locaux professionnels, un local famille, la cuisine, la salle à manger, une grande salle de vie multifonctions et des caves.

Le nouveau bâtiment a été conçu pour contenir les 15 chambres des filles sur deux niveaux avec tout le confort nécessaire (douche-WC par étage, évier dans chaque chambre) et disposant d'un mobilier en très bon état (garde-robe, lit, table de nuit, bureau et chaise). Une chambre pour l'éducateur qui preste la nuit. Une buanderie et une grande salle de réunion professionnelle. Un jardin fort agréable, avec parterres, quelques grands arbres, des arbres fruitiers, un abri de jardin et une petite serre agrémentent les lieux et entoure les bâtiments.

LOCALISATION

Sur les bords de la Sambre, dans le grand Namur, dans un des nombreux hameaux de Malonne, appelé BAUCE. Accès régulier par bus, du centre-ville.

Rue de la vieille croix, 11 à 5020 Malonne.





Direction : Monsieur Silvio Cesaraccio